

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley
Canton de Lagnieu



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU vendredi 16 décembre 2022
N°60

Nombre de conseillers
Présents : 9
Absents : 6
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 11

Date de convocation :
08/12/2022

Objet :
Paiement franchise à
GMF ASSURANCES

L'an deux mil vingt-deux, le seize décembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel Klingler, Maire ;

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, Ophélie Janaudy et Messieurs Emmanuel PETAT, Cédric Butzer, Alain Peillon.

Membres excusés : Marie Villecourt a donné procuration à Sandrine Bricourt – Morgan Michalet a donné procuration à Josiane Charmont – Eric Elie.

Absents : Cindy Rochereau – Denis Renault – Romain Grillot

M. Le Maire rappelle à l'assemblée l'incident survenu le 4 décembre 2021 impliquant le véhicule d'un particulier et un véhicule communal.

Il explique que nous sommes sollicités par la compagnie adverse -GMF ASSURANCES- afin de régler la franchise qui reste à notre charge et qui s'élève à 497€.

Monsieur Le maire demande au Conseil municipal l'autorisation de procéder au paiement de cette franchise.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à verser la somme de 497€ à GMF ASSURANCES en règlement de la franchise ;

CHARGE M. le Maire de l'exécution de la présente délibération,

Pour copie conforme,
Le Maire
Lionel Klingler



Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20221216-2022_60-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2022